

Réalisez-VOUS

VOLUME 3 | NUMÉRO 3



Pourquoi consulter des spécialistes pour votre avenir financier ?

67 % des Québécois se disent préoccupés par leur avenir financier.

Selon une récente étude réalisée pour Desjardins¹, les deux tiers des Québécois s'inquiètent de leur avenir financier. Or, cette même étude révèle que seulement la moitié d'entre eux utilise les services d'un professionnel en planification financière. Pourtant, n'est-il pas normal de consulter un spécialiste lorsque quelque chose nous préoccupe ?

Trop souvent, on pourrait penser que l'intervention d'un représentant en épargne collective se limite à concevoir des stratégies de placement en vue de la retraite. Toutefois, avec l'accès à des spécialistes de différents domaines, il est possible de faire beaucoup plus.

En fait, Desjardins peut vous accompagner dans tous les aspects de la gestion de vos avoirs. L'argent est si chèrement gagné. C'est pourquoi nous mettons toutes les ressources à votre disposition pour optimiser votre valeur nette en fonction de la situation qui vous est propre.

Et il n'y a pas d'âge pour se prêter à cet exercice qui, de toute façon, doit être révisé périodiquement étant donné que les objectifs et les priorités de chacun évoluent au cours d'une vie. Peu importe votre situation actuelle, une analyse rigoureuse et professionnelle vous donnera une vision claire de votre portrait financier afin que vous puissiez agir en toute confiance.

S'entourer de bons spécialistes, c'est obtenir...

- une analyse personnalisée
- des solutions claires, étoffées d'exemples et de démonstrations
- un plan d'action détaillé et réaliste
- le reflet de vos objectifs



Les domaines d'intervention des différents spécialistes de Desjardins

1. Finances : bien gérer votre argent avant tout

70 % des Québécois font un budget, mais seulement 4 % ont recours à un spécialiste pour le dresser.

Combiné au bilan personnel, un budget vous permet de connaître votre valeur nette et d'utiliser judicieusement les multiples produits de crédit disponibles sur le marché qui, de nos jours, font partie intégrante d'une saine gestion financière.

Si vous faites partie de ceux qui font un budget, voilà une bonne discipline. Toutefois, adaptez-vous ce dernier aux divers changements qui peuvent affecter votre situation ? À ce chapitre, notre expérience acquise au fil des ans nous démontre qu'un regard externe peut aider sensiblement à l'atteinte de vos objectifs.

2. Placements : maximiser la performance de votre portefeuille

Pour 90 % des Québécois, l'atteinte de l'indépendance financière est un sujet important.

Une bonne stratégie de placement contribue de manière significative à l'atteinte de l'indépendance financière. La clé du succès : la diversification. Diversifier, c'est choisir la combinaison optimale de placements en fonction de plusieurs facteurs, dont votre niveau de tolérance au risque. Le but est d'optimiser le potentiel de votre portefeuille, et ce, en conformité avec vos différents objectifs.



Desjardins
Caisse populaire de Matane

De par notre métier, nous sommes bien placés pour porter un regard basé sur une analyse rigoureuse de la situation. Cela dit, nous comprenons que les diverses fluctuations des marchés boursiers provoquent de l'émotion chez l'investisseur. Pour nous, cela représente une excellente occasion d'échanger sur l'état de la situation et les ajustements possibles, si cela est nécessaire.

3. Retraite: pas juste une question d'argent

Seulement 60% des Québécois ont une stratégie bien définie pour atteindre leurs objectifs de retraite.

Au cœur des préoccupations des gens, il y a celles liées à la retraite. C'est un processus dans lequel nous pouvons vous accompagner. Les nouveaux retraités veulent continuer à se développer, à entreprendre des projets, à explorer de nouvelles habitudes de vie, à vivre, quoi! D'où l'importance d'établir une bonne stratégie pour l'avenir.

Vous devez définir vos objectifs et vos rêves, car ce sont eux qui doivent dicter vos choix financiers, et non l'inverse. Nous vous aiderons à les préciser et ensuite, nous pourrons faire des projections avec vous pour vous démontrer l'impact de vos choix.

« Les entraîneurs et les psychologues sportifs enseignent la visualisation aux athlètes de haut niveau. Les conseillers doivent enseigner la même technique à leurs clients. Les gens doivent pouvoir visualiser ce que sera leur retraite. »

- Bruce Cumming

4. Fiscalité: profiter de tous les avantages à votre portée

56% des Québécois ne connaissent pas l'incidence fiscale des placements.

Cette méconnaissance est normale! Des milliers de pages de documentation sont produites chaque année concernant la fiscalité. C'est pourquoi, à la caisse, nous travaillons en étroite collaboration avec une équipe de spécialistes issus des différents partenaires de Desjardins et pouvant contribuer à élaborer chaque jour des solutions personnalisées.

Des placements avec avantages fiscaux ou des techniques comme le fractionnement du revenu et la mise à part de l'argent sont autant d'options à envisager pour les investisseurs. Bien sûr, ces techniques ne sont pas exhaustives et représentent une infime partie des éléments à prendre en considération par nos membres dans le cadre de leurs décisions financières.

5. Assurance: bien gérer les risques

Environ 6 millions de résidents du Québec possédaient de l'assurance vie à la fin de 2006².

Il existe différents produits d'assurance: vie, santé, invalidité, crédit, pour ne nommer que ceux-là. De plus, vos protections doivent être

révisées périodiquement, car des événements personnels ou professionnels importants peuvent influencer sur votre besoin de couverture.

Qui avez-vous besoin de protéger à 40 ans ou à 50 ans? Qu'en est-il de vos besoins d'assurance en cas de maladies graves? Nous faisons équipe avec les conseillers en sécurité financière³ afin de vous offrir les meilleures protections qui tiennent compte de votre situation.

6. Succession: un testament, oui mais encore...

Seulement 54% des Québécois ont un testament notarié¹.

Vous faites partie des Québécois qui ont un testament? Bravo! Plusieurs stratégies peuvent être élaborées pour le transfert de vos avoirs, ne serait-ce que pour faciliter la vie de votre liquidateur ou constituer une fiducie par testament.

Nous rencontrons de plus en plus de membres désireux de constituer un patrimoine pour une deuxième, voire une troisième génération. Bien entendu, cela affecte leurs objectifs actuels et nous demande de faire les remaniements nécessaires. Il y a autant de situations différentes que de personnes. Pour nous, cela exige une bonne coordination entre votre planification testamentaire et vos placements.

7. Aspects légaux: évaluer l'impact de vos engagements

Enfin, il est primordial d'évaluer votre situation sous l'angle de votre état matrimonial, car l'impact financier peut différer selon que vous êtes marié, séparé, divorcé ou conjoint de fait. De plus, il faut tenir compte des divers contrats relatifs aux biens que vous détenez, tels les titres de propriété sur certains actifs immobiliers, et prendre en compte leurs répercussions fiscales, successorales et financières sur l'ensemble de votre avoir. Divers services sont offerts en collaboration avec différentes filiales du Mouvement Desjardins pour vous aider à évaluer l'impact de vos engagements. Toutefois, une collaboration avec votre notaire ou votre avocat personnel peut également être nécessaire.

Chez Desjardins, nous pouvons vous accompagner dans tous ces aspects de votre planification personnelle grâce à notre gamme d'expertises complémentaires sous un même toit. Venez nous rencontrer. Nous vous aiderons à devenir maître de votre argent et à envisager votre avenir financier en toute confiance.

¹ Toutes les données citées dans le présent document sont tirées de l'étude portant sur les comportements à l'égard de la planification financière et la retraite menée par CRA-Cogem pour Desjardins, mai 2007.

² Faits et statistiques, Les assurances de personnes au Québec, édition 2007, Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

³ Les conseillers en sécurité financière agissent pour Desjardins Sécurité financière, cabinet de services financiers.



Conjuguer avoirs et êtres

Imprimé à l'été 2008
© Tous droits réservés

Le présent document est fourni seulement à titre d'information. Il n'a pas pour but de donner des conseils précis de nature financière, fiscale, juridique ou autre, et les exemples qui peuvent être fournis ne s'appliquent pas nécessairement à votre situation. Vous ne devez pas agir sur la foi de l'information contenue dans le présent document sans avoir pris l'avis d'un planificateur financier ou d'un autre professionnel. Desjardins ne peut aucunement être tenue responsable des conséquences de tout ordre ou décisions d'investissement basées sur le contenu du présent document.



100%